



COMPTE RENDU CTL DU 29/06/2015

S'est tenu le 29 juin 2015 la 1ère convocation du 3ème CTL de l'année 2015. La CGT Finances Publiques, FO, et Solidaires étaient présents

Après lecture des déclarations liminaires, nous avons abordé le premier point de l'ordre du jour

1 Approbation des PV des CTL des 21/10/2014, 24/11/2014, et 19/01/2015

Nous avons voté contre l'approbation du PV du 24/11/2014. En effet lors de ce CTL, la présidente (Directrice) avait pris violemment à partie la CGT Finances Publiques Ardèche et ses élus, nous qualifiant de « collabos » avec le maire « réactionnaire » de La Voulte.

Nous rappelons que nous nous étions opposés à la fermeture de 6 trésoreries dont celle de La Voulte. C'est dans ce cadre là que nous avons invité les élus à manifester avec nous contre le démantèlement du réseau des finances publiques sur l'ensemble du territoire Ardéchois. La CGT Finances Publiques Ardèche n'est en lien avec aucune mouvance politique et se doit de sensibiliser tous les citoyens à la casse de notre service public,

Nous avons constaté, après lecture du PV, que ce passage a tout simplement été « oublié » ou « écarté », puisque bien entendu cela était un peu gênant pour la Présidente. Nous félicitons donc la Direction pour sa mémoire sélective.

2 Bilan sur l'affectation des équipes de renfort EN 2014

Nous avons interrogé la direction sur les modalités et critères d'affectation des renforts. La présidente nous répond que le critère principal pris en compte est la vacance d'effectif.

Nous avons demandé à avoir à disposition pour le futur un tableau de suivi des demandes et du motifs des éventuels refus.

3 Bilan des entretiens professionnels

Nous constatons que manque, dans le document présenté, le nombre de boycott de l'entretien professionnel. Nous avons donc demandé à ce que soit indiqué cette donnée afin de rendre le document complet, La CGT a réaffirmé son opposition au système de recours hiérarchique qui n'est pas équitable pour les agents et demande sa suppression. En effet, il s'agit d'une remise en cause de la représentativité. Le contrôle des élus est pour la CGT un gage de » transparence et de défense des intérêts individuels et collectifs des agents.

De plus la « lourdeur » du processus peut décourager certains collègues à faire appel, le recours hiérarchique étant indispensable actuellement pour saisir la CAPL et N.

4 Bilan des actions financières du CHSCT en 2014

RAS. Un constat sur le manque de remarques notés dans les divers registres, et sur la nécessité de les rendre disponibles à l'accueil et non pas dans les bureaux des chefs de service,

5 Tableau de bord de veille sociale : bilan 2014

La CGT Finances publique souligne l'absurdité de la mesure du caractère « apaisé » des relations professionnelles au seul regard du nombre de boycott des réunions paritaires et du taux de recours des entretiens professionnels en baisse.

La CGT rappelle les différentes pétitions des collègues, les difficultés quotidiennes des collègues au regard des règles de gestion, le boycott massif des entretiens professionnels par des services entiers...

La directrice admet une analyse trop positive avec si peu de données.

La CGT analyse comme regrettable l'explosion du nombre de jours compte épargne temps posés et rachetés, qui peut s'expliquer par le gel du point d'indice et la perte de pouvoir d'achat, conjugué à la prochaine perte de la prime d'intéressement et la hausse des prélèvements retraites au 1er janvier 2016, 2017 et 2018.

Ces données doivent être mis en relation avec des écrêtements qui ne diminuent pas malgré l'action des services RH.

Si la directrice souligne que des collègues « se trouvent mieux au travail que chez eux », nous soutenons que la constante suppression d'emplois engendre des charges de travail conséquentes.

Certains collègues prennent sur leur santé en effectuant des journées à rallonge afin de suppléer le manque d'agents.

Tout ceci peut engendrer des syndromes d'épuisement professionnel, nous restons vigilant sur ce point.

7 Bilan de la formation professionnelle et présentation du plan de formation

La CGT reconnaît l'aspect positif d'ouvrir l'équipe de formation aux agents C.

Cependant la CGT rappelle l'importance des formations en présentiel et revendique que la e-formation ne soit utilisée que pour des formations simples et basiques, en aucun cas elle ne doit être utilisée par l'administration à de seules fins économiques.

Le constat est flagrant sur cette revendication au regard de l'explosion de l'absentéisme concernant la e-formation FDD à tout niveaux hiérarchiques en Ardèche.

De plus ces formations ont le plus souvent été effectuées par les agents sur leur temps et poste de travail.

La CGT demande à ce que les agents puissent poser une demie journée de formation afin d'effectuer celles-ci dans de bonnes conditions.

La directrice admet cet état de fait et réfléchit à dédier des espaces de e-formation dans

les services.

8 Point sur la dématérialisation dans le Secteur Public Local

La CGT rappelle la nécessité d'obtenir des matériels adaptés (double écran de la même taille et avec la même intensité lumineuse...) ce qui semble ne pas être le cas dans tous les postes, un état des lieux doit être établi pour que chaque agent puisse travailler dans des conditions optimales. La Directrice nous suit dans cette voie et préconise de mettre en place les temps de pose nécessaires.

Nous confirmons le succès de la mise en place progressive de la dématérialisation en 2014 avec le regret que les plus gros pourvoyeurs de papier (les hôpitaux) ne soient pas encore dans le processus pour cause de tests non concluants ou défaut de validation du prestataire informatique par la Direction Générale.

Encore une fois dans des conditions de travail dégradées les personnels ont fait preuve de professionnalisme. Le plus dur pourtant reste à faire en terme d'organisation du travail et de gestion maîtrisée des flux informatiques . La dématérialisation apparaît pour eux comme étant subie sans anticipation des problèmes qu'ils doivent résoudre au fur et à mesure de leur survenance.

La CGT souligne aussi les difficultés rencontrées par les services des Ordonnateurs pour qui cette nouvelle façon de travailler est plus contraignante et génère un temps de traitement plus long.

Des réunions communes entre nos deux services sont annoncées pour l'automne et devaient permettre de traiter cette problématique.

9 Rapport d'activité DDFIP 2014

La CGT constate sur le rapport d'activité 2014 une forte différence entre les effectifs théoriques sur le TAGERFIP (tableau d'emploi par site) et les effectifs réellement disponible (total absence équivalent temps plein c'est à dire : maladies, enfants malades, absences syndicales, formation professionnelle, autres). La directrice admet que ce déficit est inquiétant mais n'apporte aucune solution.

10 Point d'étape sur les réorganisations 2016

La Directrice annonce les prochaines trésoreries supprimées : les lauréates non candidates sont Largentière et Serrières.

La gestion du recouvrement de l'impôt de Bourg Saint Andéol et Vallon Pont d'Arc sont transférés au SIP du Teil.

Le désossement se poursuit et dans ce contexte où le travail ne peut plus se faire dans de bonnes conditions cette perte de mission est accueillie favorablement par des chefs de poste exsangues.

Nous rappelons que la solution c'est de doter les trésoreries de personnel suffisant.

La suite logique et inéluctable c'est le transfert du recouvrement de toutes les trésoreries vers les SIP avec toujours plus d'agents supprimés, des trésoreries de plus en plus fragilisées car les réorganisations vont se poursuivre avec d'autres missions transférées. Les trésoreries renforcées d'aujourd'hui deviendront à leur tour celles qu'il faudra supprimer.

La Directrice confirme l'absence de réorganisation des SIE pour 2016.

La CGT s'inquiète sur leur devenir pour 2017 au vu de la politique actuellement menée par la DG et les ministres qui ne sont que dans une logique d'économie. Et ce n'est pas la Directrice des Finances Publiques de l'Ardèche qui ira à l'encontre de ces réformes. Une suppression de SIE est envisageable.

La CGT réaffirme son refus du démantèlement du réseau et de la casse des services, qui pénalisent les usagers (particuliers, professionnels, communes, etc...) et les agents.

La CGT invite tous les citoyens à se mobiliser pour la défense du Service Public tant au niveau local que national.

A ce titre nous mettons en pièce jointe une revue de presse récente confirmant la prise de conscience des élus sur ce sujet hautement préoccupant.

Tous ces points seront abordés lors d'un CTL le 8 septembre 2015.